

RÉSUMÉ

1. La République de Moldova est devenue le 142^{ème} Membre de l'OMC en juillet 2001. C'est son premier examen de politique commerciale. Depuis son indépendance en 1991, la République de Moldova s'est lancée dans un ambitieux programme de réformes afin de transformer une économie planifiée en une économie de marché pleinement opérationnelle et de rétablir la stabilité macroéconomique. Elle a largement atteint ces objectifs en créant une économie ouverte et bien intégrée au niveau mondial. La libéralisation des échanges et de l'investissement, stimulée par les engagements pris lors de son accession à l'OMC en 2001 et par son objectif d'adhérer à l'Union européenne (UE), a été un élément marquant de ce processus. Cela étant, les tensions politiques internes et chez certains de ses principaux partenaires commerciaux représentent de gros risques.

2. La République de Moldova est une petite économie sans littoral, bien qu'elle ait obtenu un accès indirect à la mer en 2009 en ouvrant le port de Giurgiulesti sur le Danube. Le pays dispose de peu de ressources naturelles et dépend presque totalement des importations de la Fédération de Russie pour couvrir ses besoins primaires en énergie. Les services constituent le secteur le plus important du point de vue de la contribution au PIB (près de 60%). L'agriculture joue un grand rôle car elle contribue pour environ 13% au PIB et représente près de la moitié des exportations totales de marchandises. Malgré un net recul de la pauvreté au cours des dernières années, la République de Moldova est l'un des pays les plus pauvres d'Europe, avec un PIB par habitant estimé à 2 233 dollars EU en 2014.

3. Entre 2010 et 2014, le taux de croissance du PIB réel était de 5,4% en moyenne, soit l'un des plus importants de la région et principalement le résultat de politiques macroéconomiques saines et de réformes structurelles. Par conséquent, le taux de chômage est tombé à 5,1% en 2013, après avoir culminé à 7,4% en 2010. Cependant, la croissance était volatile en raison de la vulnérabilité face aux conditions climatiques et géopolitiques; en 2015, l'activité économique devrait subir une contraction de 1 à 2%. Certains des principaux risques menaçant les perspectives de la République de Moldova sont liés aux fluctuations des envois de fonds provenant de travailleurs établis à l'étranger (22% du PIB) et du soutien des donateurs (environ 10% des dépenses publiques). En outre, les éventuelles perturbations des routes commerciales et de la fourniture de gaz peuvent avoir de graves répercussions sur l'économie étant donné que toutes les voies terrestres reliant Moldova aux pays de la CEI traversent l'Ukraine, et que la République de Moldova dépend dans une large mesure du gaz russe transporté par conduites en Ukraine.

4. Le régime de taux de change de la République de Moldova est qualifié de "flottant". La Banque nationale de Moldova (BNM) intervient sur le marché interbancaire intérieur des devises afin d'éviter de brusques fluctuations du taux de change du leu moldove (MDL) par rapport au dollar EU. Ce système de taux de change a fourni un point d'ancrage solide pour la stabilité des prix, et le taux d'inflation annuel moyen était de 4,9% entre 2009 et 2014. En revanche, on a réussi à faire baisser artificiellement l'inflation globale car les tarifs des services d'utilité publique n'ont pas changé au cours des dernières années. En outre, plusieurs produits/services sont soumis à des prix réglementés.

5. Pendant la première moitié de 2015, le MDL s'est sensiblement déprécié par rapport aux principales monnaies, en partie du fait de transactions qui ont conduit trois banques moldoves à être placées sous administration spéciale. Cette dépréciation contribuera probablement à accroître les pressions inflationnistes tout en ayant une incidence positive sur la balance commerciale.

6. La République de Moldova a ramené son déficit budgétaire global, hors dons, de 8,5% du PIB en 2009 à 5,4% en 2014 grâce aux mesures mises en œuvre pour renforcer le cadre de la politique budgétaire et aux recettes substantielles obtenues suite à la forte croissance du PIB pendant la plus grande partie de la période 2009-2014. Cela étant, le déficit budgétaire global (hors dons) devrait augmenter pour atteindre 6,6% du PIB en 2015, en raison, notamment, des augmentations considérables des salaires et des retraites, des nouveaux avantages fiscaux spéciaux et d'une activité économique plus faible. Pour ramener le déficit budgétaire à un niveau qui peut être maintenu sans demander aux donateurs un soutien exceptionnellement élevé, il semble nécessaire d'adopter de nouvelles mesures, par exemple de réformer les systèmes de sécurité sociale et de santé et de renforcer la privatisation.

7. Malgré le fait qu'elle ait été touchée par la crise économique mondiale et d'autres chocs extérieurs, la République de Moldova a réduit le déficit de son compte courant de 8,2% du PIB en 2009 à 5,7% en 2014, après qu'il eut culminé à 11% en 2011. La flexibilité du taux de change et les efforts en cours pour libéraliser le commerce, qui ont eu un effet positif sur les exportations, sont quelques-uns des facteurs qui ont contribué à l'amélioration enregistrée dans son secteur extérieur. L'économie de la République de Moldova est fortement dépendante du commerce international (son ratio d'exportations et d'importations au PIB a atteint 135% en 2013). Ses échanges sont aussi très concentrés géographiquement. En 2014, les exportations vers l'UE et la CEI représentaient 86% du total des exportations de marchandises et 81% des importations provenaient de ces régions.

8. La formulation et l'évaluation de la politique commerciale relèvent de la responsabilité globale du Ministère de l'économie en collaboration avec d'autres ministères et organismes compétents dans le domaine du commerce. Le Ministère de l'économie est également responsable des questions relatives à l'OMC, de la négociation et de la mise en œuvre des accords commerciaux régionaux (ACR) et de la promotion du commerce et des investissements. Il mène des consultations à titre ponctuel avec le secteur privé en vue de l'élaboration de la politique commerciale, y compris l'organisation de réunions d'information sur les négociations des ACR.

9. Le démantèlement du régime de commerce extérieur restrictif hérité de l'Union soviétique ainsi que l'accession, la participation et l'adhésion à diverses initiatives commerciales multilatérales, régionales et bilatérales témoignent des efforts déployés par la République de Moldova pour s'intégrer à l'économie mondiale. Le pays accorde au moins le traitement NPF à tous ses partenaires commerciaux.

10. La République de Moldova est fermement attachée au système commercial multilatéral. Elle a réduit le nombre de notifications à l'OMC en suspens au cours des dernières années et pris des engagements de vaste portée au moment de son accession à l'OMC (en consolidant 100% de ses lignes tarifaires et en prenant d'importants engagements spécifiques dans le cadre de l'AGCS). Le pays n'est pas partie à l'Accord sur les technologies de l'information (ATI) ni à l'Accord plurilatéral sur le commerce des aéronefs civils. À ce jour, il a été partie à deux affaires examinées dans le cadre du mécanisme de règlement des différends de l'OMC.

11. En République de Moldova comme dans d'autres pays d'Europe centrale et orientale, l'orientation des politiques économiques et commerciales est largement dictée par l'objectif de l'adhésion à l'UE. À cet égard, la République de Moldova vise à obtenir le statut de candidat d'ici à 2017 et à devenir membre à part entière d'ici à 2020. En juin 2014, la République de Moldova et l'UE ont signé un Accord d'association comptant trois grands volets: libéralisation du régime des visas (qui a eu lieu en avril 2014), intensification de la coopération politique, et zone de libre-échange approfondi et complet.

12. Depuis le 1^{er} mars 2008, la République de Moldova jouit du régime de préférences commerciales autonomes (ATP) de l'UE, qui coexiste actuellement avec l'Accord de libre-échange approfondi et complet. Le régime ATP sera appliqué jusqu'au 31 décembre 2015 afin de permettre aux entreprises de s'adapter plus facilement pendant la période de transition entre le régime ATP et l'Accord de libre-échange approfondi et complet. La République de Moldova a aussi bénéficié du traitement SGP (Système généralisé de préférences) accordé par le Canada, les États-Unis, le Japon, la Norvège, la Suisse et la Turquie.

13. La République de Moldova applique 14 ACR, qui concernent 45 partenaires: Albanie; Arménie; Azerbaïdjan (République d'); Bélarus; Bosnie-Herzégovine; ex-République yougoslave de Macédoine; Fédération de Russie; Géorgie; Kazakhstan; MINUK/Kosovo; Monténégro; Ouzbékistan; République kirghize; Serbie; Tadjikistan; Turkménistan; UE-28 et Ukraine. En 2014, le commerce de marchandises réalisé dans le cadre des ACR représentait 76% des importations et 86% des exportations totales de Moldova. En septembre 2014, le pays a également signé un accord de libre-échange avec la Turquie, qui n'est pas encore entré en vigueur.

14. Le régime de l'investissement étranger de la République de Moldova est assez libéral, la plupart des activités commerciales étant ouvertes aux personnes physiques et morales nationales et étrangères de la même façon. En outre, la Constitution prévoit plusieurs garanties pour les investisseurs étrangers. Toutefois, l'exercice de 48 activités est assujéti à l'obtention d'une

licence. Ces activités incluent: la fabrication de boissons alcooliques, à l'exception du vin, les opérations minières, les opérations bancaires et de change, les assurances et le tourisme. Les investisseurs étrangers peuvent louer des terres agricoles pour une durée maximale de 99 ans. Malgré les mesures prises récemment pour attirer des flux plus importants d'IED et améliorer les conditions de l'activité des entreprises, l'IED de la République de Moldova a été freiné par des facteurs comme la gouvernance, l'instabilité politique et l'accès limité au financement.

15. La République de Moldova a notifié ses engagements relevant de la catégorie A au titre de l'Accord sur la facilitation des échanges. En 2014, les douanes moldaves ont adopté le programme d'opérateurs économiques agréés (OEA) pour simplifier les procédures douanières et faciliter le commerce légitime. Jusqu'à présent, la République de Moldova n'a pas conclu d'accords de reconnaissance mutuelle en ce qui concerne les programmes d'OEA, mais un projet pilote de reconnaissance des OEA de l'UE a été lancé récemment. Des redevances pour les opérations douanières sont appliquées, tandis que la valeur en douane est principalement estimée en fonction de la valeur transactionnelle.

16. Les produits importés en République de Moldova sont assujettis à des droits de douane, à la TVA et à des droits d'accise. Le tarif douanier est relativement simple, même si les lignes non *ad valorem* (spécifiques, composites et autres) représentent 4,5% du total. La moyenne simple des droits NPF est passée de 4,9% en 2001 (année où la République de Moldova a accédé à l'OMC) à 5,3% en 2009, puis 6,3% en 2015. Les droits d'accise sont pour la plupart non *ad valorem*, sauf ceux qui touchent les cigarettes, les combustibles et l'alcool, lesquels seront progressivement relevés afin d'atteindre le seuil minimum imposé par l'UE d'ici à 2025. La TVA est imposée à trois taux différents: 20% (taux de référence); 8% (par exemple pour certains produits agricoles) et 0% pour les produits et services exportés, entre autres.

17. La République de Moldova a consolidé toutes ses lignes tarifaires au taux final de 7,7% en moyenne simple. S'agissant des produits agricoles (définition de l'OMC), le pays a consolidé ses lignes tarifaires au taux final de 14,4% en moyenne simple (la moyenne simple des taux NPF appliqués étant de 13,5%). Pour les produits non agricoles, la moyenne simple des taux consolidés est de 5,9%, tandis que la moyenne simple des taux NPF appliqués s'élève à 4,4%. Selon les données relatives aux importations de 2013, les taux de droits NPF appliqués dépassent les taux de droits consolidés pour 27 lignes tarifaires si l'on prend en compte les EAV.

18. Excepté l'accord de libre-échange avec l'UE, au titre duquel le taux préférentiel moyen pour l'ensemble des produits est de 0,8% (2,7% pour les produits agricoles et 0,3% pour les produits non agricoles), les autres ALE en vigueur de la République de Moldova semblent bénéficier de la franchise de droits.

19. L'utilisation par la République de Moldova d'obstacles non tarifaires paraît limitée. Le pays a des prescriptions en matière de licences pour réglementer plusieurs marchandises, y compris les boissons alcooliques, les produits du tabac et les engrais. Il n'a pas imposé de mesures antidumping ou compensatoires, ni engagé de procédure en vue d'en appliquer, mais une mesure de sauvegarde définitive a été appliquée aux importations de sucre entre 2004 et 2012.

20. Depuis quelques années, la République de Moldova travaille à aligner son cadre législatif sur l'acquis communautaire de l'UE: des actions d'harmonisation sont déjà en cours dans certains domaines, notamment les OTC, les mesures SPS, la concurrence, les aides d'État, les marchés publics, les DPI, l'énergie, les télécommunications et l'aviation civile.

21. La République de Moldova a le statut d'observateur dans le cadre de l'Accord de l'OMC sur les marchés publics (AMP) et s'est donné pour objectif de devenir partie à cet accord en 2015. Pour ce faire, le pays a aligné sa législation sur les meilleures pratiques internationales et, en 2013, un système moderne de passation électronique des marchés a été mis en place. Ces réformes ont donné lieu à une augmentation des procédures d'appel d'offres ouvertes, et particulièrement de passation électronique des marchés.

22. Bien que la République de Moldova ait établi une économie de marché viable, l'État continue d'accorder des subventions pour des raisons économiques ou sociales. Outre les coûts directs grevant le budget, il existe des coûts indirects par suite des recettes sacrifiées en raison, par exemple, d'exonérations fiscales, d'aides publiques, de prix réglementés et d'incitations.

23. Au cours des dernières années, le régime de commerce de la République de Moldova était centré en grande partie sur la promotion des exportations, notamment par le biais de zones franches économiques (ZFE) et de parcs industriels. Le gouvernement propose diverses mesures incitatives, y compris des avantages tarifaires et fiscaux et des aides publiques. En 2014, près de 80% des marchandises et services produits dans les ZFE étaient exportés, ce qui représentait 9% des exportations moldaves. Les entreprises enregistrées en République de Moldova (nationales et étrangères), qui sont différentes des entreprises établies dans des ZFE et/ou des parcs industriels, bénéficient aussi de certaines incitations, telles que la réduction du revenu imposable et autres déductions fiscales.

24. Un vaste programme de privatisation d'entreprises d'État est mis en œuvre par Moldova depuis 1993 dans le cadre de sa transition vers une économie de marché. De nouvelles dispositions concernant les privatisations ont été approuvées en 2007 au titre de la Loi sur la gestion et la privatisation de la propriété publique et du cadre juridique régissant les partenariats public-privé (PPP) mis en œuvre depuis 2008. Pourtant, à la fin de 2014, on comptait encore 363 entreprises d'État (contre 551 à la fin de 2001), l'État conservant une participation majoritaire dans 71 d'entre elles.

25. L'agriculture a toujours été un pilier important de l'économie moldave, du fait de la fertilité des terres. La République de Moldova est exportatrice nette de produits agricoles et alimentaires, lesquels représentaient 46,2% des recettes d'exportation totales en 2014. Néanmoins, le secteur agricole se heurte toujours à un certain nombre de difficultés, y compris: la fragmentation des terres; la pauvreté des infrastructures; la surface restreinte et le mauvais état des systèmes d'irrigation; les faiblesses du cadre SPS; et les effectifs moindres et le vieillissement de la main-d'œuvre rurale.

26. Le soutien interne autre que par produit dans l'agriculture a été inférieur au seuil *de minimis* en 2009-2010 et de 0 en 2011-2013. Les dépenses budgétaires au titre de mesures de la "catégorie verte" étaient comprises entre 21,3 et 37,8 millions de DTS; il n'y avait pas de subventions à l'exportation. Depuis 2010, les décaissements effectués au bénéfice de producteurs agricoles sont gérés par un organisme public unique, le Bureau d'intervention et de paiement du secteur agricole.

27. En 2009, la République de Moldova a créé une Réserve nationale de céréales pour se prémunir contre les éventuelles pénuries sur le marché intérieur et assurer la sécurité alimentaire du pays. Selon les autorités, la reconstitution des stocks s'effectue aux prix du marché et à des conditions concurrentielles; le volume des stocks de réserve (60 000 tonnes environ) est jugé trop faible pour exercer une influence sur les prix sur le marché moldave.

28. Bien que la production manufacturière ait augmenté entre 2009 et 2014, la République de Moldova est restée importatrice nette de produits manufacturés en raison du dynamisme constant des importations de machines et de matériel de transport, et de produits chimiques. Les filières des produits alimentaires et des boissons dominent le secteur manufacturier, représentant plus de 43% de la production de ce secteur et 45,1% des exportations totales de produits industriels en 2014. Le secteur manufacturier moldave demeure confronté à des défis tels que l'accès limité au financement, les actifs immobilisés quasiment dépréciés, les coûts de l'énergie élevés et de faibles niveaux d'innovation et d'adoption de nouvelles technologies. Le soutien interne au secteur manufacturier prend principalement la forme d'incitations accordées dans les parcs industriels et les zones franches économiques.

29. La République de Moldova importe l'essentiel de ses ressources énergétiques, les combustibles fossiles dominant l'approvisionnement en énergie primaire. Malgré quelques mesures en faveur de la diversification de l'offre, le pays reste très dépendant des importations de gaz naturel de la Fédération de Russie; d'autres risques du côté de l'offre résultent de tensions sociopolitiques internes et régionales. Même s'il s'améliore, le rendement énergétique de la République de Moldova est toujours considéré comme l'un des plus faibles d'Europe.

30. En mai 2010, la République de Moldova est devenue partie contractante au Traité instituant la Communauté de l'énergie, s'engageant à mettre progressivement son secteur de l'énergie en conformité avec les règles et pratiques de l'UE. La transposition des règles de l'UE sur la séparation des activités ("unbundling") sur le marché du gaz naturel a été reportée au

1^{er} janvier 2020. Un certain nombre d'obstacles législatifs et de contraintes techniques demeurent dans les secteurs du gaz naturel et de l'électricité.

31. Le système financier moldove est encore peu développé, avec un secteur non bancaire particulièrement modeste, qui entrave la croissance de l'économie nationale. La moitié environ du montant total des dépôts et 40% de l'ensemble des prêts restent libellés en devises. Le cadre juridique et réglementaire comporte encore un certain nombre de faiblesses auxquelles il faut remédier. Dans le contexte de son Accord d'association avec l'UE, la République de Moldova s'est engagée à terminer dans un délai de dix ans le rapprochement progressif de sa législation sur les services financiers du cadre réglementaire de l'UE.

32. Les banques qui, en 2014, représentaient 93,7% des actifs totaux, 93,5% de l'ensemble des prêts et 99,3% de l'ensemble des dépôts continuent de dominer le système financier. Afin de préserver l'intégrité du système bancaire, la Banque nationale de Moldova a accordé des lignes de crédit à certaines banques à des conditions avantageuses; son intervention la plus récente a eu lieu au quatrième trimestre de 2014, quand elle a aussi placé trois banques sous administration spéciale et suspendu leurs activités de crédit.

33. Les entreprises constituées en société et autorisées à mener des activités d'investissement dans le domaine des valeurs mobilières dans une juridiction de l'UE peuvent bénéficier d'un accès plus rapide au marché moldove en obtenant le statut de "personnes agréées", qui les dispense de l'exigence d'obtenir une licence. L'accès au marché de l'assurance est réservé aux sociétés par actions constituées en Moldova et dûment agréées.

34. Le marché des communications électroniques de la République de Moldova n'a cessé de grandir entre 2009 et 2014; c'est le secteur de la transmission de données à haut débit qui était le plus dynamique. La plupart des secteurs des communications électroniques sont restés plutôt concentrés pendant la période à l'examen, témoignant d'une application inégale des dispositions légales et de la possibilité de prendre de nouvelles mesures en faveur de la concurrence. Les pouvoirs d'exécution de l'organisme de réglementation des communications électroniques pourraient aussi être renforcés.

35. L'ouverture du marché des communications électroniques a été complétée par un alignement progressif (volontaire) du cadre juridique et réglementaire moldove sur celui appliqué par l'UE. La République de Moldova doit encore mettre en œuvre certains de ses engagements spécifiques relatifs aux services postaux.

36. Faute de financement suffisant, les infrastructures de transports moldoves se détériorent de façon générale depuis la fin des années 1980, même si les efforts visant à stopper ce processus se sont intensifiés ces dernières années. D'autres réformes et d'importants investissements doivent encore être engagés pour remédier aux coûts relativement élevés du transport et à la lenteur des déplacements, et pour améliorer les conditions de sécurité.

37. Les réseaux routiers et ferrés restent les principaux modes de transport en République de Moldova. Néanmoins, le trafic aérien est en augmentation, stimulé par l'intégration progressive du pays dans l'Espace aérien commun européen, depuis 2012. De plus, l'ouverture en 2009 d'un port sur le Danube, donnant un accès indirect à la mer, a favorisé l'accroissement régulier des volumes de fret traité. Deux infrastructures stratégiques, à savoir le port franc international de Giurgiulesti et le port franc international de Marculesti se sont vu accorder des incitations spéciales qui sont à peu près analogues à celles applicables aux ZEF.